Form No. 3429-509 Rev A

Kit ventilateur de 132 cm

Tondeuses à éjection latérale Groundsmaster® séries 200/3280-D/3320

N° de modèle 30506—N° de série 403000001 et suivants

Manuel de l'utilisateur

Ce produit est conforme à toutes les directives européennes pertinentes. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la Déclaration d'incorporation (DOI) à la fin de ce document.

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE
Proposition 65 - Avertissement

L'utilisation de ce produit peut entraîner une exposition à des substances chimiques considérées pas l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Sécurité

Autocollants de sécurité et d'instruction

Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'opérateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.

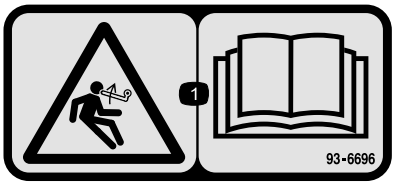

decal93-6696

93–6696

1. Risque de détente brusque – lisez le *Manuel de l'utilisateur*.

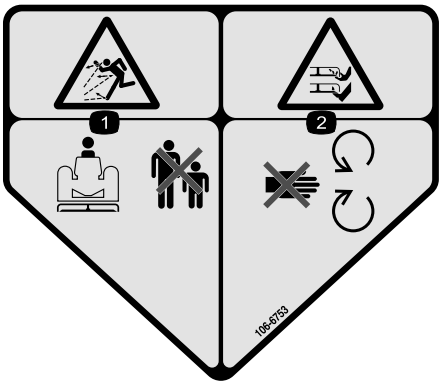

decal106-6753

106-6753

1. Risque de projection d'objets – n'autorisez personne à s'approcher de la machine.
2. Risque de coupure/mutilation des mains ou des pieds par la lame de la tondeuse – ne vous approchez pas des pièces mobiles.

© 2019—The Toro® Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420

Enregistrez votre produit à www.Toro.com.

CE

Traduction du texte d'origine (FR)
Imprimé aux États-Unis
Tous droits réservés

3429-509 A

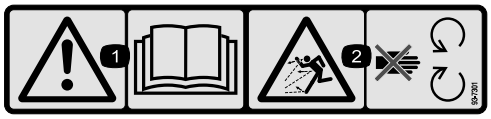

decal93-7301

93–7301

1. Attention – lisez le *Manuel de l'utilisateur*.
2. Risque de projection d'objets – ne vous approchez pas des pièces mobiles et laissez toutes les protections et capots en place.

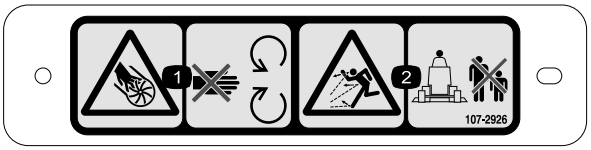

decal107-2926

107-2926

1. Risque de coupure/mutilation des mains par la turbine – ne vous approchez pas des pièces mobiles.
2. Risque de projection d'objets – n'autorisez personne à s'approcher de la machine.



decal133-8061

133-8061

Mise en service

Pièces détachées

Reportez-vous au tableau ci-dessous pour vérifier si toutes les pièces ont été expédiées.

Procédure	Description	Qté	Utilisation
1	Aucune pièce requise	–	Séparation de l'unité de coupe et du groupe de déplacement.
2	Double poulie Écrou de poulie Cache-écrou	1 1 1	Montage de la poulie d'axe neuve.
3	Lame	3	Montage des lames neuves.
4	Supports de pivot	2	Dépose et modification du déflecteur d'herbe.
5	Ventilateur avec supports Vis (5/16" x 1") Contre-écrou(5/16) Boulon de carrosserie (⅜" x ¾") Écrou à embase (⅜")	1 3 4 4 3	Montage des supports de fixation du ventilateur.
6	Déflecteur avant Déflecteur arrière Rebord arrière Rebord gauche Rebord droit Vis (5/16" x ⅝") Contre-écrou (5/16") Vis (⅜" x 1") Rondelle-frein (⅜") Vis (¼" x 1") Vis (¼"x ¾") Contre-écrou (¼")	1 1 1 1 1 6 6 4 4 3 3 6	Montage des déflecteurs de plateau.
7	Butée de déflecteur Vis (¼"x ¾") Contre-écrou (¼")	1 2 2	Pose de la nouvelle butée de déflecteur.
8	Bras de tension Vis de pivot Douille Rondelle Contre-écrou (⅜") Ressort Tige filetée Écrou à embase (5/16") Support de ressort Vis (¼" x 1") Contre-écrou (¼")	1 1 1 2 1 1 1 2 1 2 2	Montage de la poulie de tension.
9	Courroie	1	Pose du ventilateur.

Procédure	Description	Qté	Utilisation
10	Pare-chocs Vis (5/16" x 1") Contre-écrou (5/16")	1 4 4	Montage du pare-chocs.
11	Moulure de garniture Capot de plateau de coupe	1 1	Pose du nouveau couvercle de plateau.
12	Protège-courroie Protection de poulie	1 1	Pose des nouvelles protections de sécurité.
13	Ressort d'équilibrage	1	Montage du ressort d'équilibrage.
14	Aucune pièce requise	–	Montage de l'unité de coupe sur le groupe de déplacement.
15	Autocollant (danger)	1	Mise en place du nouvel autocollant.
16	Goulotte	1	Montage de la goulotte du carter de ventilateur.

Médias et pièces supplémentaires

Description	Qté	Utilisation
Instructions de montage	1	À lire avant l'installation
Certificat de conformité	1	Certification CE

1

Séparation de l'unité de coupe et du groupe de déplacement

Aucune pièce requise

Procédure

1. Placez la machine sur une surface plane et horizontale, levez l'unité de coupe, serrez le frein de stationnement, placez la pédale de déplacement en position neutre et le levier de PDF en position DÉSENGAGÉE, coupez le moteur et enlevez la clé du commutateur d'allumage.

⚠ PRUDENCE

Le ressort d'équilibrage est tendu quand le plateau est abaissé (groupes de déplacement série 200 seulement).

Levez toujours le plateau avant de régler ou de déposer le ressort.

2. Sur les groupes de déplacement série 200 seulement, détachez le ressort d'équilibrage du groupe de déplacement, retirez les goupilles de verrouillage des supports, séparez les ensembles de tension de ressort des supports et placez-les sur le plateau. Fixez légèrement les goupilles de blocage sur les supports pour ne pas les perdre (Figure 1).

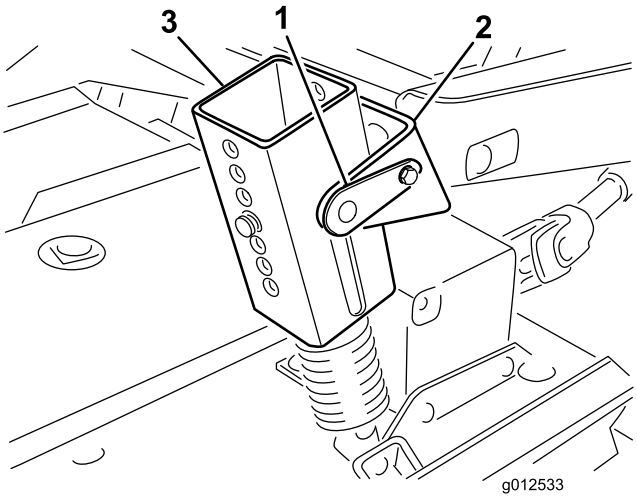

g012533

Figure 1

1. Goupille de blocage
2. Support
3. Ensemble de tension de ressort

3. Abaissez l'unité de coupe et enlevez les 4 boulons et écrous qui fixent les supports de bras de levage aux bras pivotants (Figure 2).

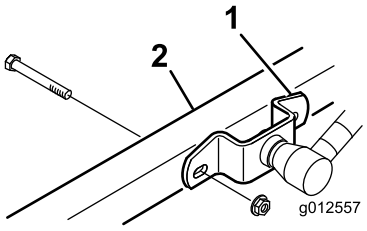

g012557

Figure 2

1. Support de bras de levage 2. Bras pivotant droit

4. Démarrez le moteur et élevez les bras de levage du groupe de déplacement.
5. Coupez le moteur et éloignez l'unité de coupe du groupe de déplacement, en séparant les parties mâle et femelle de l'arbre de PDF (Figure 3).

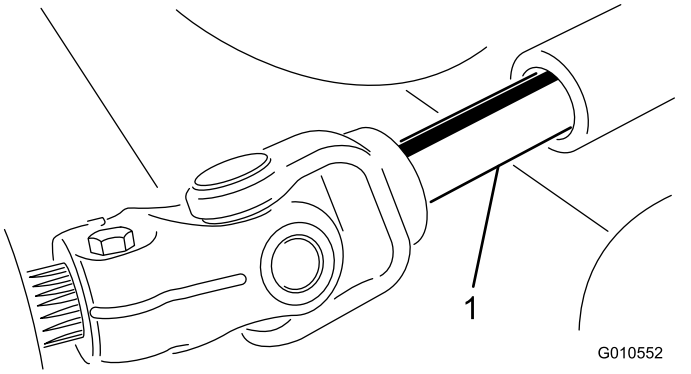

g010552

Figure 3

1. Arbre de PDF

⚠ PRUDENCE

Vous risquez de vous blesser gravement si le moteur démarre et que l'arbre de PDF tourne.

Ne démarrez pas le moteur et ne placez pas le levier de PDF en position engagée si l'arbre de PDF n'est pas relié au boîtier d'engrenages de l'unité de coupe.

2

Montage de la poulie d'axe neuve

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Double poulie
1	Écrou de poulie
1	Cache-écrou

Procédure

1. Décrochez les attaches qui maintiennent le couvercle droit au sommet de l'unité de coupe. Déposez le couvercle de l'unité de coupe.
2. Desserrez les 2 écrous qui fixent la plaque de tension de façon à libérer la pression de la poulie de tension contre la courroie (Figure 4).

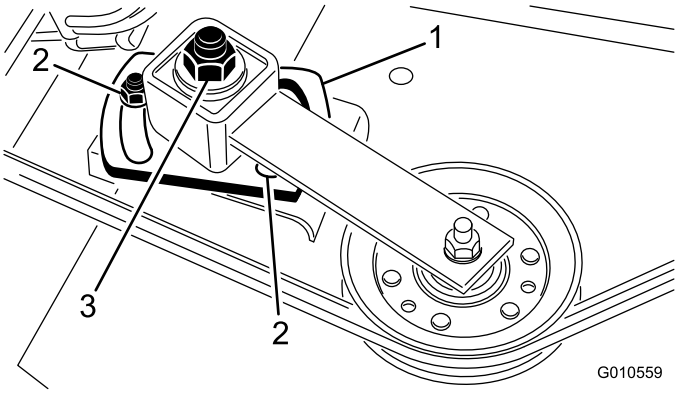

g010559

Figure 4

1. Plaque de tension
2. Écrou (2)
3. Écrou de réglage de la poulie de tension

3. Enlevez la courroie de la poulie de tension droite (Figure 4).
4. Retirez les 6 boulons de carrosserie et écrous à embase qui fixent le logement d'axe à l'unité de coupe (Figure 5). Déposez le logement d'axe par le bas de l'unité de coupe.
5. Retirez l'écrou et la rondelle qui fixent la poulie sur l'axe de rotation. Enlevez la poulie de l'arbre
6. Glissez la nouvelle poulie d'axe double sur l'axe de rotation. Ne posez pas l'écrou de poulie à ce stade.
7. Glissez le côté poulie du logement d'axe dans le trou de l'unité de coupe et enroulez la courroie autour de la poulie fixe et de la poulie de tension.

Montez l'axe en place à l'aide de 6 boulons de carrosserie et écrous à embase.

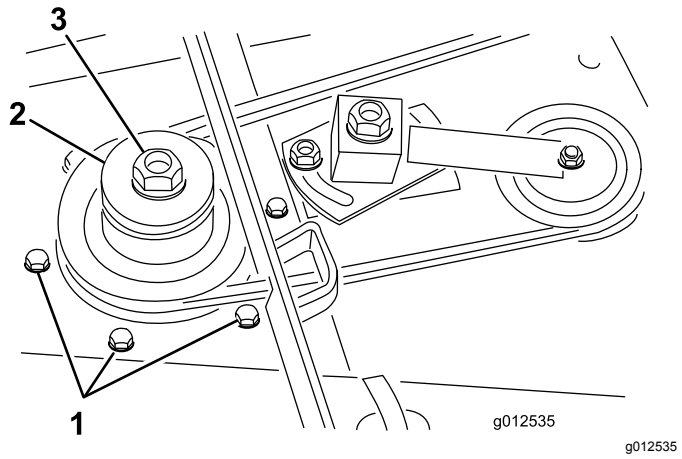

Figure 5

1. Boulons de carrosserie
2. Double poulie d'axe
3. Écrou de poulie

8. Posez la rondelle d'origine et l'écrou de poulie neuf sur l'axe de rotation, et serrez-les à 135,5 N·m. Remettez le cache-écrou en place.
9. Serrez l'écrou de réglage de la poulie de tension à un couple de 35 à 40 N·m pour tendre la courroie correctement. Serrez les écrous de la plaque de tension.

3

Montage des lames neuves

Pièces nécessaires pour cette opération:

3	Lame

Procédure

1. Tenez la lame par son extrémité avec un chiffon ou un gant épais. Enlevez le boulon, la coupelle de protection et la lame de l'axe de pivot (Figure 6).

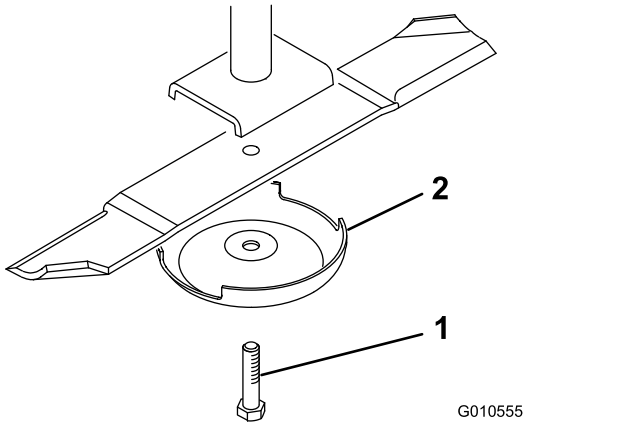

Figure 6

1. Boulon de lame
2. Coupelle de protection

2. Montez, dans l'ordre, une lame (ailette vers l'unité de coupe) et une coupelle de protection neuves. Fixez-les en place avec le boulon de lame. Serrez le boulon de la lame à un couple de 115 à 149 N·m.
3. Répétez cette procédure pour chaque lame.

4

Dépose et modification du déflecteur d'herbe

Pièces nécessaires pour cette opération:

2	Supports de pivot

Procédure

1. Retirez les boulons, les contre-écrous et les ressorts qui fixent les supports du déflecteur aux supports de pivot (Figure 7). Déposez le déflecteur.
2. Retirez les boulons de carrosserie et les écrous à embase qui fixent les supports de pivot au carter (Figure 7). Déposez les supports de pivot. Conservez les fixations pour la repose.
3. Retirez les 2 boulons de carrosserie, rondelles plates et contre-écrous qui fixent le renfort sur la face inférieure du carter et le raidisseur au sommet du carter (Figure 7).

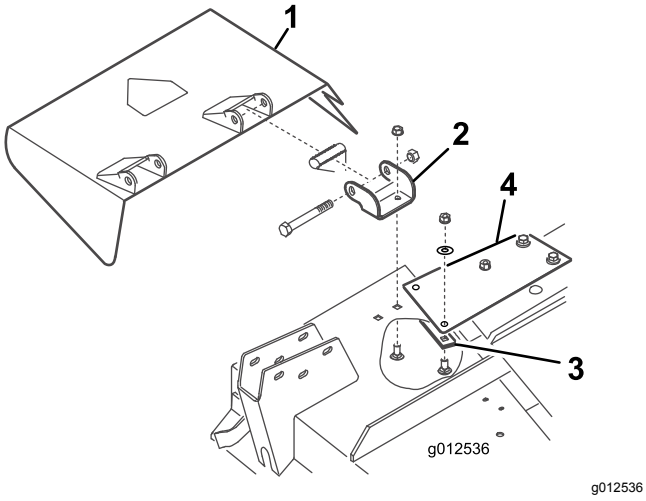

g012536

Figure 7

1. Déflecteur d'herbe
2. Supports de pivot
3. Plaque de renfort
4. Raidisseur

4. À l'aide des boulons, des contre-écrous et des ressorts retirés précédemment, montez les supports de pivot neufs sur les supports du déflecteur (Figure 8). Ne serrez pas les écrous excessivement car les supports doivent pouvoir pivoter. Conservez cet ensemble pour l'éjection latérale.

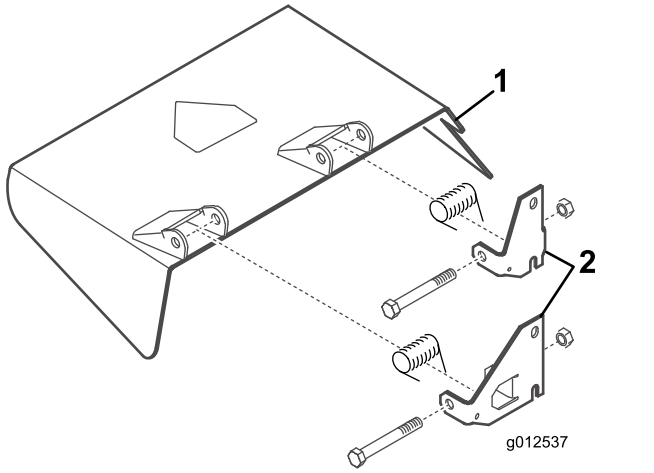

g012537

Figure 8

1. Déflecteur d'herbe
2. Supports de pivot

5

Montage des supports de fixation du ventilateur

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Ventilateur avec supports
3	Vis (5/16" x 1")
4	Contre-écrou(5/16)
4	Boulon de carrosserie (⅜" x ¾")
3	Écrou à embase (⅜")

Procédure

1. Retirez les fixations qui maintiennent la fermeture à ressort du couvercle droit sur le côté droit de l'unité de coupe (Figure 9). Déposez et conservez le verrou pour une prochaine utilisation avec le couvercle droit.
2. Placez le ventilateur et les supports de fixation sur le plateau, en alignant les trous de montage et les trous utilisés précédemment pour monter le déflecteur d'herbe. La Figure 9 montre le ventilateur déposé des supports. Veillez à maintenir un espace suffisant entre le ventilateur et le plateau de coupe.

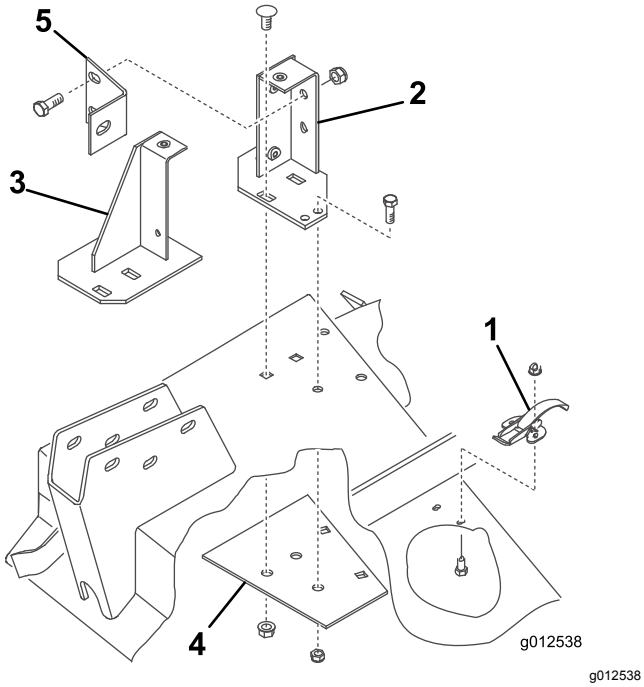

Figure 9

1. Fermeture à ressort
2. Support de montage arrière
3. Support de montage avant
4. Plaque de renfort
5. Raidisseur de ventilateur

3. Placez le nouveau renfort sous le plateau de coupe en alignant les trous de montage et les trous utilisés précédemment pour monter le déflecteur d'herbe (Figure 9).
4. Fixez les supports avant et arrière ainsi que le renfort sur le plateau au moyen de 2 boulons de carrosserie (⅜"-16 x ⅞") et écrous à embase retirés précédemment (Figure 9). La tête des boulons doit se trouver au sommet du plateau de coupe.
5. Retirez les 2 boutons qui fixent le ventilateur sur les supports de fixations. Déposez le ventilateur.
6. En vous servant de chaque support comme gabarit, repérez l'emplacement et percez 2 trous supplémentaires de 11/32" de diamètre. (2 trous pour le support arrière 1 pour le support avant). En vous servant du renfort comme gabarit, percez un des trous de 11/32" pour le support arrière.

   Remarque: Percez les trous avec précaution pour ne pas endommager le bras pivotant.
7. Fixez les supports et le renfort sur le plateau de coupe au moyen des boulons (5/16"-18 x ¾") et contre-écrous (Figure 9). La tête des boulons doit se trouver au sommet du plateau de coupe.
8. Fixez le raidisseur sur le support arrière à l'aide de 2 boulons (⅜"-16 x 1") et contre-écrous (Figure 9, et sur le bras pivotant à l'aide d'un boulon (⅜"-16 x 1").
9. Lors du montage des supports de bras de levage sur les bras pivotants, montez l'autre côté du raidisseur du ventilateur sur le support de bras de levage et le bras pivotant droit à l'aide du boulon et l'écrou retirés précédemment.

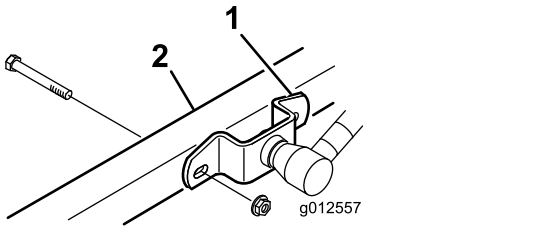

Figure 10

1. Support de bras de levage 2. Bras pivotant droit

6

Montage des déflecteurs de plateau

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Déflecteur avant
1	Déflecteur arrière
1	Rebord arrière
1	Rebord gauche
1	Rebord droit
6	Vis (5/16" x ⅝")
6	Contre-écrou (5/16")
4	Vis (⅜" x 1")
4	Rondelle-frein (⅜")
3	Vis (¼" x 1")
3	Vis (¼"x ¾")
6	Contre-écrou (¼")

Procédure

1. Insérez le déflecteur avant dans le plateau en alignant l'extrémité sur le bord de l'ouverture d'éjection (Figure 11 et Figure 12).

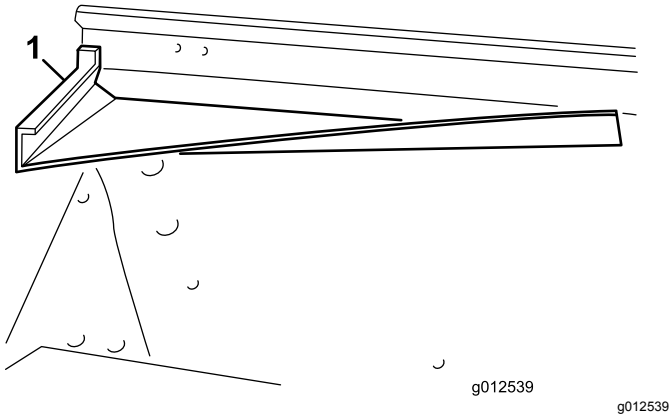

Figure 11

1. Déflecteur avant

2. En vous servant du déflecteur comme gabarit, repérez et percez 3 trous (11/32" de diamètre) à l'avant et en haut du plateau.
3. Fixez les 2 pattes de montage avant du déflecteur sur le plateau de coupe au moyen des boulons (5/16"-18 x ⅝") et contre-écrous (5/16"-18).
4. Fixez le coin avant droit du support avant et la patte supérieure du déflecteur sur le plateau de coupe au moyen d'un boulon (5/16"-18 x 1") et d'un contre-écrou.

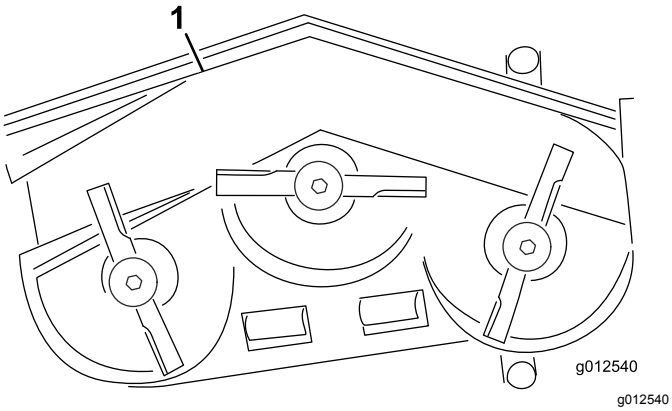

Figure 12

1. Déflecteur avant
2. Déflecteur arrière
3. Rebord arrière
4. Rebord gauche
5. Rebord droit

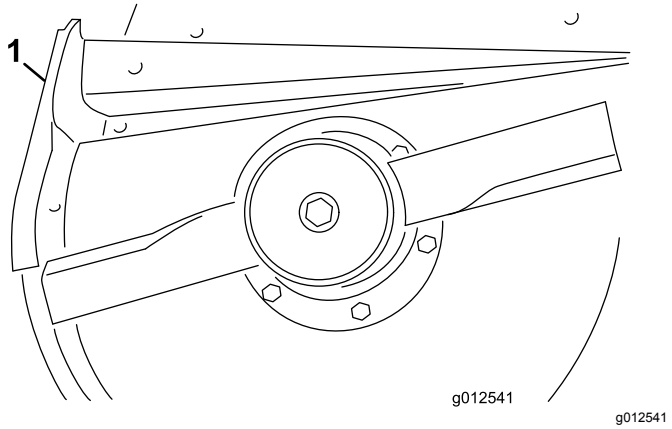

Figure 13

1. Déflecteur arrière

5. En vous servant du déflecteur comme gabarit, repérez et percez 3 trous (11/32" de diamètre) dans le plateau.
6. Fixez le déflecteur sur le plateau de coupe au moyen de 3 boulons (5/16"-18 x ⅝") et contre-écrous (5/16"-18).
7. Avant de fixer les rebords gauche et droit au plateau, vous devez meuler les soudures sur le bord inférieur du plateau. Peignez le plateau après le meulage.
8. Utilisez les trous existants pour fixer le rebord arrière sur le plateau au moyen de 4 boulons (⅜"-16 x 1") et 4 rondelles-freins (⅜") (Figure 14).

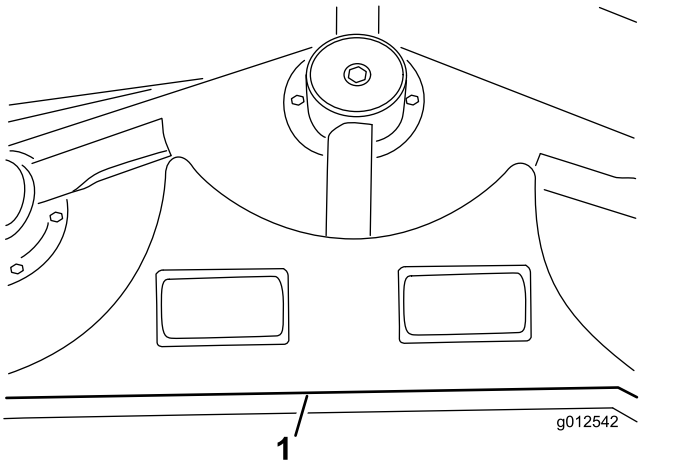

Figure 14

1. Rebord arrière

9. Alignez le rebord gauche sur l'extrémité gauche du rebord arrière et le bord du plateau (Figure 12 et Figure 14).
10. Fixez le rebord gauche au plateau au moyen de 2 boulons (¼"-20 x 1"), 1 boulon (¼"-20 x ¾") et 3 contre-écrous (Figure 15). Placez la tête des boulons à l'intérieur du plateau.

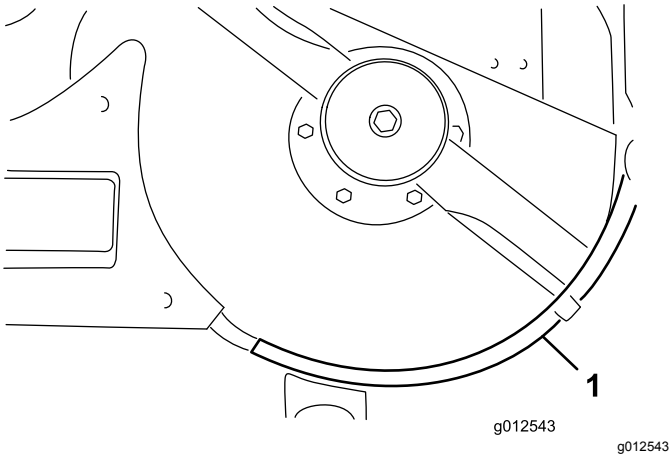

Figure 15

1. Rebord gauche

11. Alignez le rebord droit sur l'extrémité droite du rebord arrière et le bord du plateau (Figure 12 et Figure 16). En vous servant du rebord gauche comme gabarit, repérez et percez 3 trous (9/32" de diamètre) dans le plateau.

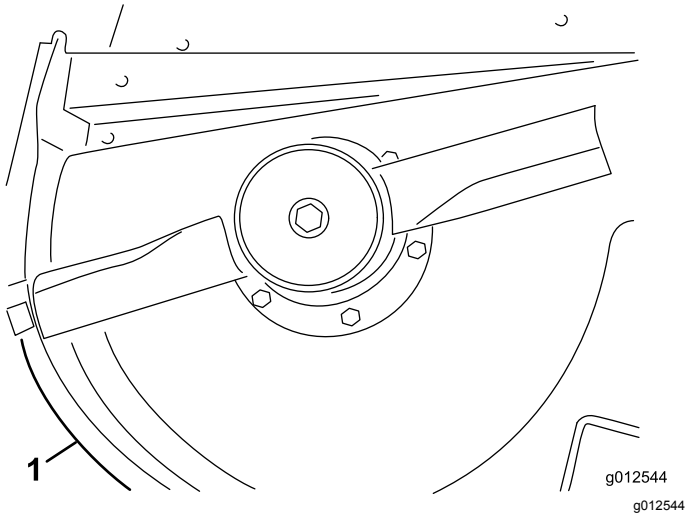

Figure 16

1. Rebord droit

12. Fixez le rebord droit au plateau au moyen de 1 boulon (¼"-20 x 1"), 2 boulons (¼"-20 x ¾") et 3 contre-écrous. Placez la tête des boulons à l'intérieur du plateau.

7

Pose de la nouvelle butée de déflecteur

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Butée de déflecteur
2	Vis (¼"x ¾")
2	Contre-écrou (¼")

Procédure

1. En vous servant de la nouvelle butée de déflecteur comme gabarit, placez-la sur la butée plate existante (Figure 17). Le bas de la nouvelle butée doit être de niveau en bas en touchant le côté du plateau, et être parallèle avec le bord extérieur du support du déflecteur.

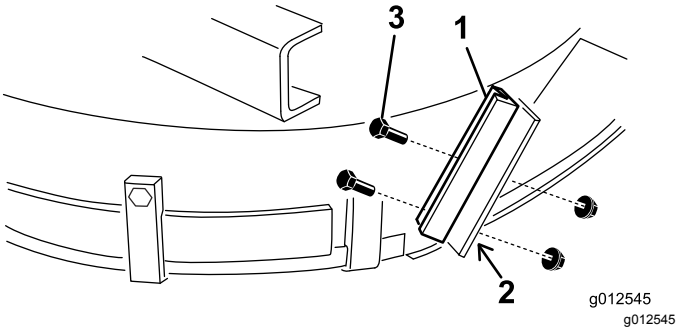

Figure 17

1. Nouvelle butée de déflecteur
2. Repérez et percez des trous
3. Boulons et contre-écrous

2. Localisez, repérez et percez 2 trous (9/32" de diamètre) dans l'ancien support de déflecteur.
3. Montez le nouveau support de déflecteur sur l'ancienne butée du déflecteur au moyen de 2 boulons (¼"-20 x ¾") et contre-écrous (¼"-20), comme montré à la Figure 17.

8

Montage de la poulie de tension

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Bras de tension
1	Vis de pivot
1	Douille
2	Rondelle
1	Contre-écrou (⅜")
1	Ressort
1	Tige filetée
2	Écrou à embase (5/16")
1	Support de ressort
2	Vis (¼" x 1")
2	Contre-écrou (¼")

Procédure

1. En vous aidant des dimensions données à la Figure 18, localisez, repérez et percez un trou de 13/32" de diamètre dans le plateau. Les dimensions indiquées partent du coin avant droit et du bord de l'ouverture d'éjection. Les supports de ventilateur ne sont pas représentés pour plus de clarté.

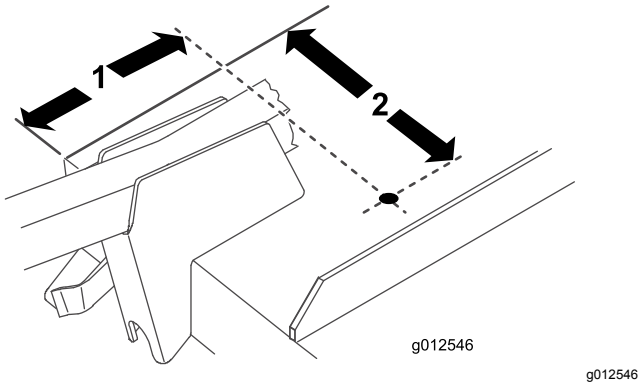

g012546

Figure 18

1. 6-13/16"
2. 9⅛"

2. En vous aidant des dimensions données à la Figure 19, localisez, repérez et percez un trou de 13/16" de diamètre et 2 trous de 13/32" de diamètre dans la barre de liaison droite.

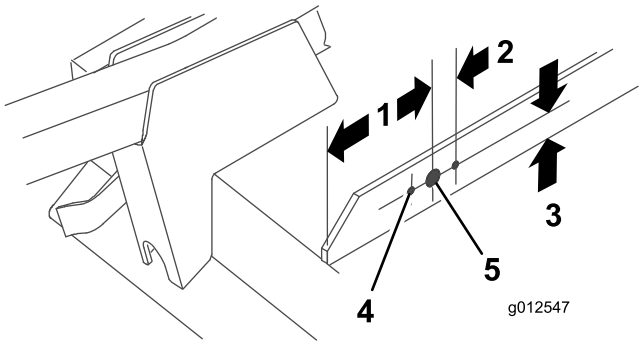

g012547

Figure 19

1. 5"
2. 1-1/16" (2)
3. 1"
4. 13/32" de diamètre (2)
5. 13/16" de diamètre

3. Vissez un écrou à embase (5/16"-18) sur environ 5 cm de la tige filetée (Figure 20).

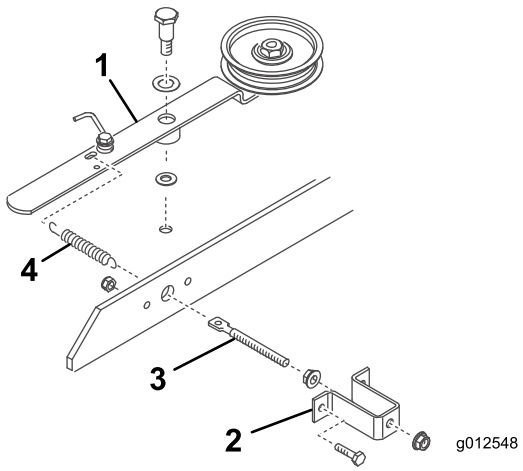

g012548

Figure 20

1. Bras de poulie de tension
2. Support de ressort
3. Tige filetée
4. Ressort

4. Insérez l'extrémité de la tige filetée dans le grand trou du support de ressort et fixez-la légèrement avec un autre écrou à embase (5/16"-18) (Figure 20). Ne serrez pas les écrous à embase.
5. Insérez l'autre extrémité de la tige filetée dans le trou de la barre de liaison et fixez le support de ressort à la barre avec 2 boulons et contre-écrous (Figure 20).
6. Accrochez la boucle courte du ressort dans le trou de la tige filetée et accrochez la longue boucle dans le bras de tension (Figure 20).
7. Montez le bras de la poulie de tension sur le plateau avec une vis de pivot (⅜"-16), une rondelle de butée (½"), le bras de tension, une rondelle de butée (⅜") et un contre-écrou (⅜"-16) placés sous le plateau (Figure 20).

Important: **Ne serrez pas les écrous à embase sur la tige filetée à ce stade. Ajustez la tension du ressort après avoir installé le ventilateur et la courroie.**

9

Pose du ventilateur

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Courroie

Procédure

1. Installez la courroie autour de la petite poulie d'axe du plateau.
2. Glissez le ventilateur sur les goujons d'alignement des supports de fixation (Figure 21) tout en installant la courroie autour de la poulie de ventilateur.

   Remarque: Si le ventilateur ne glisse pas facilement sur les supports, desserrez légèrement les boulons d'alignement.

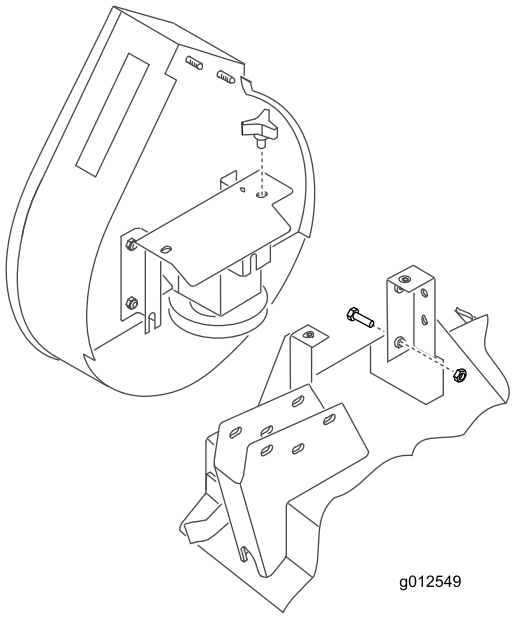

g012549

Figure 21

3. Fixez le ventilateur sur les supports à l'aide des 2 boutons.
4. Réglez la longueur du ressort à 12,4 cm pour obtenir la tension correcte de la courroie en réglant les écrous à embase sur la tige filetée.

10

Montage du pare-chocs

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Pare-chocs
4	Vis (5/16" x 1")
4	Contre-écrou (5/16")

Procédure

1. En vous aidant des dimensions indiquées à la Figure 22, localisez, repérez et percez un trou de 11/32" de diamètre dans les deux parois du support de bras pivotant droit.

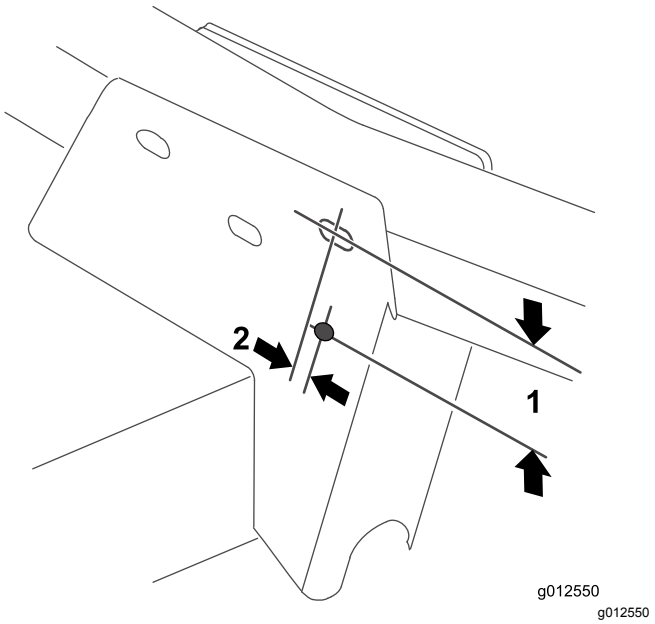

g012550

Figure 22

1. 2½"
2. ⅜"

2. Fixez le trou supérieur de la plaque de montage avant du pare-chocs au support du bras pivotant à l'aide d'un boulon (5/16"-18 x 3") et d'un contre-écrou (Figure 23).

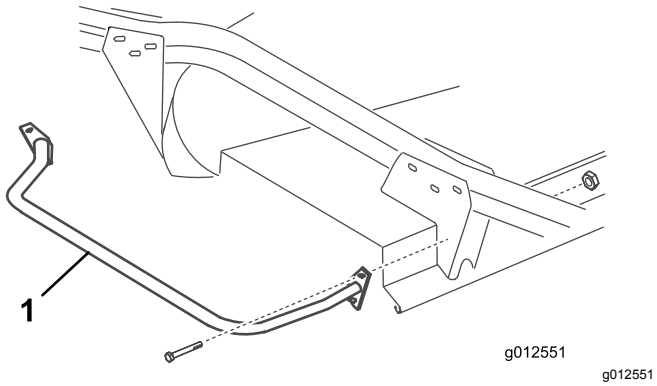

Figure 23

1. Pare-chocs

3. En vous aidant des deux plaques de montage du pare-chocs, localisez, repérez et percez encore 3 trous de 11/32" de diamètre dans les deux parois des supports des bras pivotants avant et arrière.

11

Pose du nouveau couvercle de plateau

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Moulure de garniture
1	Capot de plateau de coupe

Procédure

1. Insérez une moulure de garniture sur la barre de liaison droite, de manière que le côté du support de ressort soit à 10 cm du bord le plus éloigné de la moulure (Figure 24).

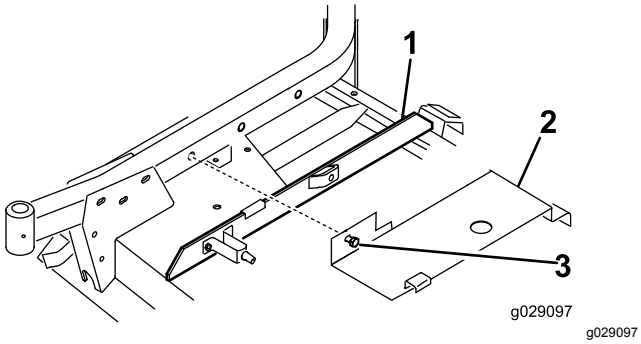

Figure 24

1. Moulure de garniture
2. Couvercle
3. Boulon

2. Accrochez l'arrière du couvercle de plateau (Figure 24) sur la goupille de profilé arrière tout en alignant le boulon de fixation du couvercle sur le trou dans le bras pivotant droit. Le couvercle doit être appuyé sur la moulure de garniture. Réglez la moulure selon les besoins.
3. Fixez le couvercle au bras pivotant droit avec le boulon.

12

Pose des nouvelles protections de sécurité

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Protège-courroie
1	Protection de poulie

Procédure

1. Montez le protège-courroie sur la machine (Figure 25).

   Remarque: Utilisez les fixations existantes sur la machine en les retirant et en les utilisant pour fixer la protection.

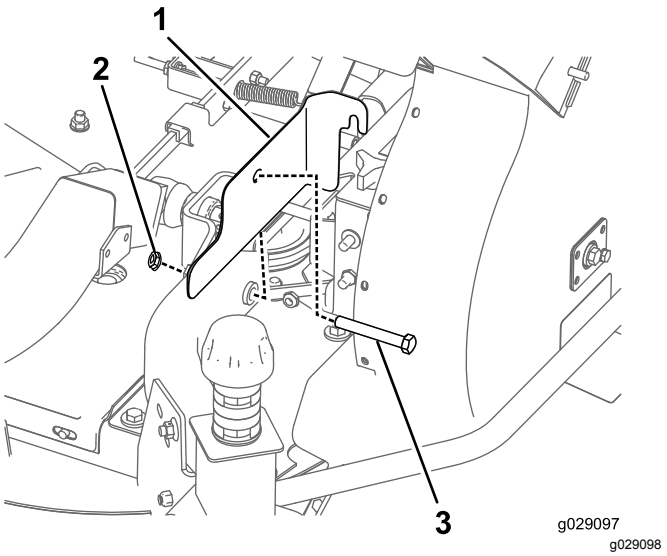

Figure 25

1. Protège-courroie
2. Écrou
3. Boulon

2. Montez la protection de la poulie sur la machine (Figure 26).

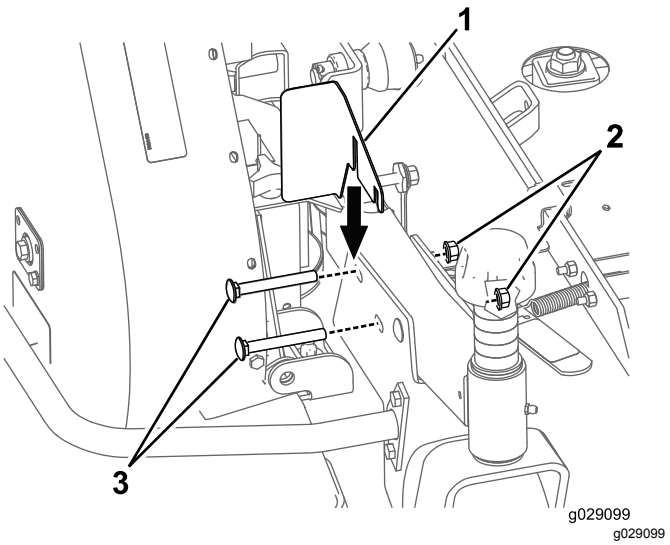

Figure 26

1. Protection de poulie
2. Écrou
3. Boulon

Remarque: Utilisez les fixations existantes sur la machine en les retirant et en les utilisant pour fixer la protection.

13

Montage du nouveau ressort d'équilibrage (groupes de déplacement série 200 seulement)

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Ressort d'équilibrage

Procédure

Pour compenser le poids supplémentaire du ventilateur, le ressort d'équilibrage léger d'origine situé sur le côté droit de la machine, doit être remplacé par le ressort plus lourd fourni (Figure 27).

1. Retirez la goupille fendue et l'axe de chape et sortez le ressort au support de retenue.
2. Dévissez le ressort sur les supports supérieur et inférieur.
3. Vissez le ressort lourd sur les deux supports. Veillez à bien faire passer le ressort par tous les trous et à lui faire toucher le côté plat du support.

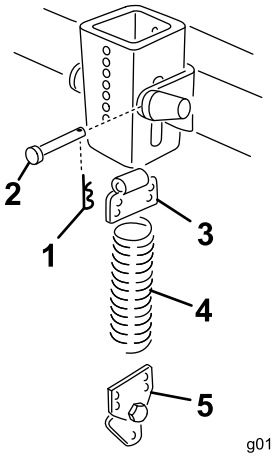

g012553

Figure 27

1. Goupille fendue
2. Axe de chape
3. Support supérieur
4. Ressort
5. Support inférieur

4. Fixez le ressort au support de retenue au moyen d'un axe de chape et d'une goupille fendue.

14

Montage de l'unité de coupe sur le groupe de déplacement

Aucune pièce requise

Procédure

1. Serrez le frein de stationnement, vérifiez que la pédale de déplacement est en position neutre et que le levier de PDF est en position désengagée. Démarrez le moteur et élevez les bras de levage. Coupez le moteur.
2. Placez l'unité de coupe devant la machine, en alignant l'arbre d'entrée du boîtier d'engrenages sur l'arbre de PDF et montez l'arbre.
3. Abaissez les bras de levage avec précaution en alignant les supports des bras de levage sur les bras pivotants. Alignez le trou de l'arbre de PDF et le petit trou de l'arbre d'entrée du boîtier d'engrenages, et montez la goupille cylindrique.
4. Fixez les supports de bras de levage et le côté du raidisseur du ventilateur sur les bras pivotant à l'aide de 4 boulons et écrous.
5. Démarrez le moteur et levez l'unité de coupe. Fixez les ressorts d'équilibrage à l'unité de

coupe à l'aide des boulons à épaulement et des contre-écrous.

15

Mise en place du nouvel autocollant

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Autocollant (danger)

Procédure

Apposez l'autocollant de danger (réf. 66-1340 ou 93-7824 pour la CE) sur le bord avant du plateau, à l'intérieur du bras pivotant droit.

16

Montage de la goulotte du carter de ventilateur

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Goulotte

Procédure

Important: **Lorsque la goulotte fournie avec le kit ventilateur est utilisée avec un kit trémie de 0,42 m³, vous devez couper une partie de la goulotte afin d'assurer un bon ajustement entre le ventilateur et la trémie. Pour l'utilisation avec un autre kit, passez à l'opération 3.**

1. En vous reportant aux dimensions indiquées à la Figure 28, mesurez et repérez la goulotte.

   Remarque: Pour faciliter cette opération, une légère marque est tracée sur certaines goulottes pour indiquer l'emplacement de la découpe.

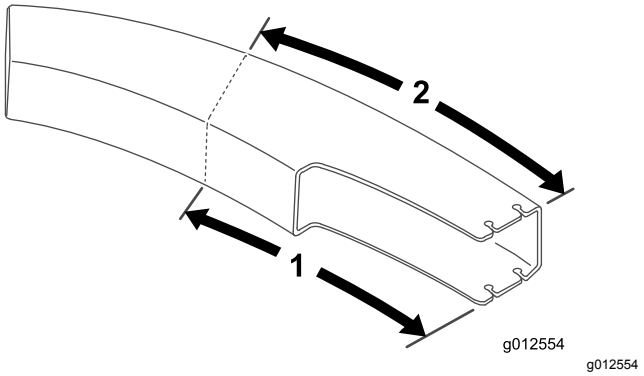

Figure 28

1. 61,2 cm
2. 70,5 cm

2. Tracez des traits tout autour de la goulotte et sciez-la.
3. Sélectionnez la hauteur de coupe voulue.
4. Glissez la goulotte sur l'ouverture du ventilateur et sur les goujons de montage (Figure 29).

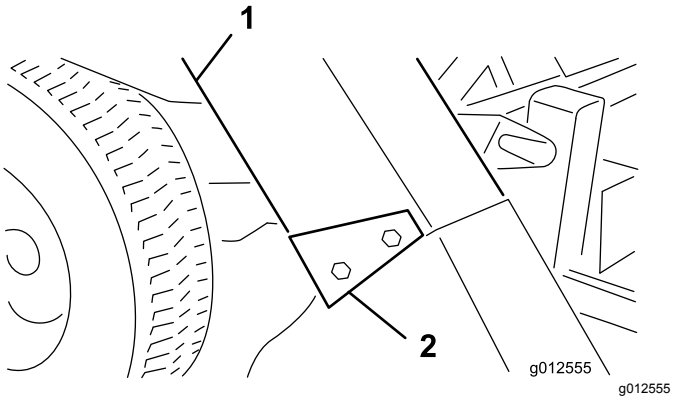

Figure 29

1. Goulotte
2. Supports de goulotte

5. Abaissez le capot de la trémie et alignez la goulotte sur le rebord du capot. Fixez la goulotte en place à l'aide de 4 contre-écrous (5/16") et supports. Placez le côté large des supports à l'arrière.

Utilisation

Caractéristiques de fonctionnement

(pour utilisation avec le kit trémie de 0,25 m³ ou 0,42 m³)

⚠ PRUDENCE

Quand le bac de ramassage est déposé, les composants mobiles sont exposés.

N'utilisez pas la machine sans le déflecteur.

Pour obtenir des performances optimales, régulez la pédale de déplacement pour maintenir le régime moteur élevé et relativement constant. En règle générale, il est préconisé de réduire la vitesse de déplacement lorsque la charge sur la lame de coupe augmente, et d'augmenter la vitesse lorsque la charge diminue. Cela permet au moteur, conjointement avec la transmission, de détecter la vitesse de déplacement correcte tout en maintenant la lame à la vitesse élevée nécessaire pour garantir une bonne qualité de coupe, une aspiration correcte et pour diriger l'herbe dans la trémie. Si la vitesse du ventilateur baisse excessivement, une obstruction peut se produire. Reportez-vous au *Manuel de l'utilisateur de l'unité de coupe et du groupe de déplacement* pour tout renseignement sur leur fonctionnement respectif.

⚠ DANGER

Les composants en mouvement sont dangereux.

Ne placez jamais les mains ou les pieds dans la goulotte, le ventilateur ou l'unité de coupe.

1. Ce bac à herbe est conçu pour l'herbe sèche ou humide. Ne ramassez d'herbe très haute car la trémie se remplira trop rapidement.
2. Lors du ramassage d'herbe humide et lourde, il peut arriver qu'une partie des débris ne soit pas éjectée par la goulotte. Le trou au fond de la goulotte permet à ces déchets de tomber et empêche de la boucher. Si cela se produit, réduisez votre vitesse de déplacement.
3. Le pare-chocs qui protège le ventilateur ne s'étend pas suffisamment loin pour éviter que le bac de ramassage ne percute un objet fixe. Restez à une distance suffisante des obstructions pour éviter les collisions. N'utilisez que le côté gauche de l'unité de coupe pour la tonte des bordures.

⚠ PRUDENCE

Si le bac de ramassage percute un obstacle, la machine risque d'être endommagée.

- **Procédez avec prudence pour éviter toute collision entre la trémie et des objets fixes.**
- **Tondez toujours les bordures avec le côté gauche de l'unité de coupe.**

4. Pendant l'utilisation, vérifiez fréquemment si la machine laisse une trop grande quantité de déchets d'herbe ou d'herbe non coupée sur la pelouse. Si cela se produit, il est possible que le ventilateur ou l'unité de coupe soit bouché(e). Arrêtez la machine, désengagez la PDF, serrez le frein de stationnement et coupez le moteur. Recherchez des obstructions dans la goulotte, le ventilateur ou l'unité de coupe. Éliminez l'obstruction avec un bâton ou un outil similaire. Vérifiez la tension de la courroie du ventilateur. Corrigez la tension de la courroie si elle patine.
5. Coupez l'herbe fréquemment, surtout pendant la saison de pousse. Si vous souhaitez une pelouse plus rase, faites une nouvelle tonte. Empiétez légèrement sur la bande précédente pour produire une coupe régulière.

Important: **Lors du transport de la machine, attachez le capot du bac à herbe ou poussez la machine au fond du camion ou de la remorque pour éviter que le vent ne fasse ouvrir le capot et ne l'endommage.**

Dépose du ventilateur

1. Coupez le moteur et désengagez la poulie de tension. Fixez la poulie de tension au support du bras pivotant avant avec le crochet de retenue.
2. Enlevez le couvercle de la courroie et déchaussez la courroie de la poulie d'axe. Remettez le couvercle en place.
3. Retirez les 2 boutons qui fixent le ventilateur sur les supports de montage et déposez le ventilateur, la courroie et la goulotte.
4. Inversez la procédure pour reposer le ventilateur.

Utilisation du déflecteur d'herbe

Il est parfois nécessaire d'utiliser le plateau de coupe sans le ventilateur. Comme un nouveau pivot a dû être installé sur le déflecteur d'herbe, vous pouvez monter rapidement le déflecteur sur les supports du ventilateur.

1. Déposez le pare-chocs du plateau.
2. Engagez les fentes au bas du support de pivot du déflecteur sur les boulons situés sur le côté des supports du plateau (Figure 30).

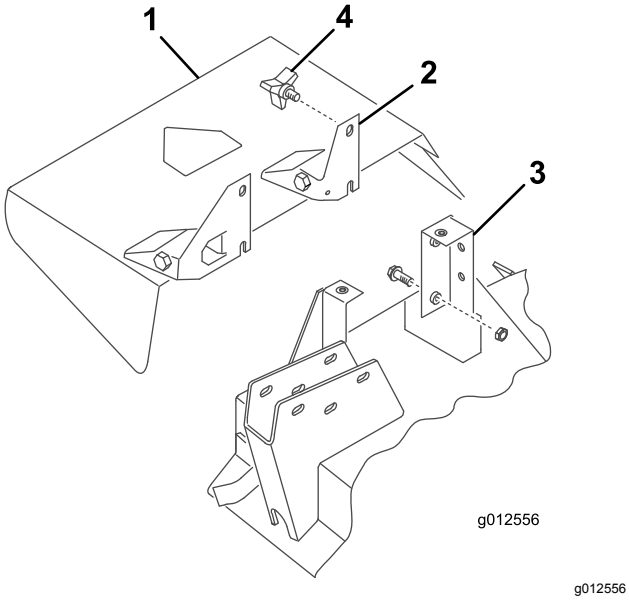

g012556

Figure 30

1. Déflecteur d'herbe
2. Support de pivot
3. Support de plateau
4. Bouton

3. Fixez le déflecteur en place avec les 2 boutons.

Entretien

- Vérifiez le serrage de la turbine boîtier d'engrenages du ventilateur toutes les 50 heures. Serrez le boulon d'arbre de turbine à un couple de 25 à 25,8 N·m.
- Enlevez les déchets d'herbe déposés sur le capot, la goulotte et l'unité de coupe après chaque utilisation. Lavez chaque jour le dessous de l'unité de coupe au jet d'eau. Une accumulation excessive de déchets d'herbe réduira les performances du système de ramassage.
- Contrôlez la tension et l'usure de la courroie toutes les 50 heures. Pour régler la tension de la courroie, desserrez les vis de montage, engagez le levier de tension et poussez fermement la poulie de tension dans la courroie du ventilateur. Serrez les vis de fixation.
- Le boîtier d'engrenages du ventilateur ne nécessite que peu d'entretien. Recherchez d'éventuelles fuites toutes les 50 heures. Si une fuite se produit, remplacez les joints et remplissez de 59 ml de graisse moly disulfide de bonne qualité. Regarnissez les roulements de cette graisse avant le montage.
- Reportez-vous aux *manuels de l'utilisateur* de l'unité de coupe et du groupe de déplacement pour tout renseignement sur leur entretien respectif.
- Gardez la machine propre. Vérifiez que ni saleté ni débris d'herbe secs ne sont déposés sur le moteur. Vérifiez le serrage de toutes les fixations. Vérifiez l'usure des déflecteurs, capots et protections, et remplacez-les au besoin.

Remarques:

Remarques:

Remarques:

Déclaration d'incorporation

N° de modèle	N° de série	Description du produit	Description de la facture	Description générale	Directive
30506	403000001 et suivants	Kit souffleur de 157 cm, tondeuses à éjection latérale Groundsmaster séries 200/3280-D/3320	GM200 62" BLOWER KIT	Kit ventilateur de 132 cm	2006/42/CE, 2000/14/CE

La documentation technique pertinente a été compilée comme exigé par la Partie B de l'Annexe VII de la directive 2006/42/CE.

Nous nous engageons à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les renseignements pertinents concernant cette quasi-machine. La méthode de transmission sera électronique.

Cet équipement ne sera pas mis en service avant d'avoir été incorporé dans les modèles Toro agréés conformément à la Déclaration de conformité associée et à toutes les instructions, ce qui permettra de le déclarer conforme à toutes les directives pertinentes.

Certifié :



John Heckel
Directeur technique général
8111 Lyndale Ave. South
Bloomington, MN 55420, USA
December 20, 2018

Représentant autorisé :

Marcel Dutrieux
Manager European Product Integrity
Toro Europe NV
Nijverheidsstraat 5
2260 Oevel
Belgium

Déclaration de confidentialité EEE/R-U

Utilisation de vos renseignements personnels par Toro

La société The Toro Company (« Toro ») respecte votre vie privée. Lorsque vous achetez un de nos produits, nous pouvons recueillir certains renseignements personnels vous concernant, soit directement soit par l'intermédiaire de votre société ou concessionnaire Toro local(e). Toro utilise ces informations pour respecter ses obligations contractuelles, par exemple pour enregistrer votre garantie, traiter une réclamation au titre de la garantie ou vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, mais aussi à des fins commerciales légitimes, par exemple pour mesurer la satisfaction des clients, améliorer nos produits ou vous transmettre des informations produit susceptibles de vous intéresser. Toro pourra partager les renseignements personnels que vous lui aurez communiqués avec les filiales, concessionnaires ou autres associés Toro en rapport avec ces activités. Nous pourrons aussi divulguer des renseignements personnels lorsque la loi l'exige ou dans le cadre de la vente, l'acquisition ou la fusion d'une entreprise. Nous ne vendrons jamais vos renseignements personnels à aucune autre société à des fins commerciales.

Conservation de vos renseignements personnels

Toro conservera vos renseignements personnels aussi longtemps que nécessaire pour répondre aux fins susmentionnées et conformément aux dispositions légales. Pour plus de renseignements sur les durées de conservation applicables, veuillez contacter legal@toro.com.

L'engagement de Toro concernant la sécurité

Vos renseignements personnels peuvent être traités aux États-Unis ou dans tout autre pays où la législation concernant la protection des données peut être moins rigoureuse que celle de votre propre pays de résidence. Chaque fois que nous transférerons vos renseignements hors de votre pays de résidence, nous prendrons toutes les dispositions légales requises pour mettre en place toutes les garanties nécessaires visant à la protection et au traitement sécurisé de vos renseignements.

Consultation et correction

Vous pouvez avoir le droit de corriger ou consulter vos données personnelles, ou vous opposer au ou limiter le traitement de vos données. Pour ce faire, veuillez nous contacter par courriel à legal@toro.com. Si vous avez des doutes sur la manière dont Toro a traité vos renseignements, nous vous encourageons à nous en faire part directement. Veuillez noter que les résidents européens ont le droit de se plaindre auprès de leur Autorité de protection des données.

Proposition 65 de Californie – Information concernant cet avertissement

En quoi consiste cet avertissement ?

Certains produits commercialisés présentent une étiquette d'avertissement semblable à ce qui suit :

AVERTISSEMENT : Cancer et troubles de la reproduction – www.p65Warnings.ca.gov.

Qu’est-ce que la Proposition 65 ?

La Proposition 65 s'applique à toute société exerçant son activité en Californie, qui vend des produits en Californie ou qui fabrique des produits susceptibles d'être vendus ou importés en Californie. Elle stipule que le Gouverneur de Californie doit tenir et publier une liste des substances chimiques connues comme causant des cancers, malformations congénitales et/ou autres troubles de la reproduction. Cette liste, qui est mise à jour chaque année, comprend des centaines de substances chimiques présentes dans de nombreux objets du quotidien. La Proposition 65 a pour objet d'informer le public quant à l'exposition à ces substances chimiques.

La Proposition 65 n'interdit pas la vente de produits contenant ces substances chimiques, mais impose la présence d'avertissements sur tout produit concerné, sur son emballage ou sur la documentation fournie avec le produit. D’autre part, un avertissement de la Proposition 65 ne signifie pas qu’un produit est en infraction avec les normes ou exigences de sécurité du produit. D'ailleurs, le gouvernement californien a clairement indiqué qu'un avertissement de la Proposition 65 « n'est pas une décision réglementaire quant au caractère « sûr » ou « dangereux » d'un produit ». Bon nombre de ces substances chimiques sont utilisées dans des produits du quotidien depuis des années, sans aucun effet nocif documenté. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur https://oag.ca.gov/prop65/faqs-view-all.

Un avertissement de la Proposition 65 signifie qu’une société a soit (1) évalué l’exposition et conclu qu’elle dépassait le « niveau ne posant aucun risque significatif » ; soit (2) choisi d’émettre un avertissement simplement sur la base de sa compréhension quant à la présence d’une substance chimique de la liste, sans tenter d’en évaluer l’exposition.

Cette loi s’applique-t-elle de partout ?

Les avertissements de la Proposition 65 sont exigés uniquement en vertu de la loi californienne. Ces avertissements sont présents dans tout l'état de Californie, dans des environnements très variés, notamment mais pas uniquement les restaurants, magasins d'alimentations, hôtels, écoles et hôpitaux, et sur un vaste éventail de produits. En outre, certains détaillants en ligne et par correspondance fournissent des avertissements de la Proposition 65 sur leurs sites internet ou dans leurs catalogues.

Comment les avertissements de Californie se comparent-ils aux limites fédérales ?

Les normes de la Proposition 65 sont souvent plus strictes que les normes fédérales et internationales. Diverses substances exigent un avertissement de la Proposition 65 à des niveaux bien inférieurs aux limites d'intervention fédérales. Par exemple, la norme de la Proposition 65 en matière d’avertissements pour le plomb se situe à 0,5 µg/jour, soit bien moins que les normes fédérales et internationales.

Pourquoi l'avertissement ne figure-t-il pas sur tous les produits semblables ?

- Pour les produits commercialisés en Californie, l'étiquetage Proposition 65 est exigé, tandis qu’il ne l’est pas sur des produits similaires commercialisés ailleurs.
- Il se peut qu’une société impliquée dans un procès lié à la Proposition 65 et parvenant à un accord soit obligée d’utiliser les avertissements de la Proposition 65 pour ses produits, tandis que d’autres sociétés fabriquant des produits semblables peuvent ne pas être soumises à cette obligation.
- L'application de la Proposition 65 n'est pas uniforme.
- Certaines sociétés peuvent choisir de ne pas indiquer d'avertissements car elles considèrent qu'elles n'y sont pas obligées au titre de la Proposition 65 ; l'absence d'avertissements sur un produit ne signifie pas que le produit ne contient pas de substances de la liste à des niveaux semblables.

Pourquoi cet avertissement apparaît-il sur les produits Toro ?

Toro a choisi de fournir aux consommateurs le plus d'information possible afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées quant aux produits qu'ils achètent et utilisent. Toro fournit des avertissements dans certains cas d'après ses connaissances quant à la présence de l'une ou plusieurs des substances chimiques de la liste, sans en évaluer le niveau d'exposition, car des exigences de limites ne sont pas fournies pour tous les produits chimiques de la liste. Bien que l'exposition avec les produits Toro puisse être négligeable ou parfaitement dans les limites « sans aucun risque significatif », par mesure de précaution, Toro a décidé de fournir les avertissements de la Proposition 65. De plus, en l'absence de ces avertissements, la société Toro pourrait être poursuivie en justice par l'État de Californie ou par des particuliers cherchant à faire appliquer la Proposition 65, et donc assujettie à d'importantes pénalités.

La garantie Toro

Garantie limitée de 2 ans ou 1 500 heures

Conditions et produits couverts

The Toro Company et sa filiale, Toro Warranty Company, en vertu de l'accord passé entre elles, certifient conjointement que votre produit commercial Toro (« Produit ») ne présente aucun défaut de matériau ni vice de fabrication pendant une période de deux ans ou 1 500 heures de service*, la première échéance prévalant. Cette garantie s'applique à tous les produits à l'exception des Aérateurs (veuillez-vous reporter aux déclarations de garantie séparées de ces produits). Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, nous nous engageons à réparer le Produit gratuitement, frais de diagnostic, pièces, main-d'œuvre et transport compris. La période de garantie commence à la date de réception du Produit par l'acheteur d'origine.
* Produit équipé d'un compteur horaire.

Comment faire intervenir la garantie

Il est de votre responsabilité de signaler le plus tôt possible à votre Distributeur de produits commerciaux ou au Concessionnaire de produits commerciaux agréé qui vous a vendu le Produit, toute condition couverte par la garantie. Pour obtenir l'adresse d'un Distributeur de produits commerciaux ou d'un Concessionnaire agréé, ou pour tout renseignement concernant vos droits et responsabilités vis-à-vis de la garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Toro Commercial Products Service Department
Toro Warranty Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis

+1–952–888–8801 ou +1–800–952–2740
Courriel : commercial.warranty@toro.com

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire du Produit, vous êtes responsable des entretiens et réglages mentionnés dans le *Manuel de l'utilisateur*. Les réparations du produit nécessaires parce que les entretiens et réglages exigés n'ont pas été effectués ne sont pas couvertes par cette garantie.

Ce que la garantie ne couvre pas

Les défaillances ou anomalies de fonctionnement survenant au cours de la période de garantie ne sont pas toutes dues à des défauts de matériaux ou des vices de fabrication. Cette garantie ne couvre pas :

- Les défaillances du produit dues à l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine ou au montage et à l'utilisation d'accessoires ajoutés ou modifiés d'une autre marque.
- Les défaillances du Produit dues au non respect du programme d'entretien et/ou des réglages recommandés.
- Les défaillances du Produit dues à une utilisation abusive, négligente ou dangereuse.
- Les pièces sujettes à l'usure pendant l'utilisation qui ne sont pas défectueuses. Par exemple, les pièces consommées ou usées durant le fonctionnement normal du Produit, notamment mais pas exclusivement : plaquettes et garnitures de freins, garnitures d'embrayage, lames, cylindres, galets et roulements (étanches ou graissables), contre-lames, bougies, roues pivotantes et roulements, pneus, filtres, courroies, et certains composants des pulvérisateurs, notamment membranes, buses et clapets antiretour.
- Les pannes causées par une influence extérieure comprennent, sans y être limités, les conditions atmosphériques, les pratiques de remisage, la contamination, l'utilisation de carburants, liquides de refroidissement, lubrifiants, additifs, engrais, eau ou produits chimiques non agréés.
- Les défaillances ou mauvaises performances causées par l'utilisation de carburants (essence, gazole ou biodiesel par exemple) non conformes à leurs normes industrielles respectives.
- Les bruits, vibrations, usure et détérioration normaux. L'usure normale comprend, mais pas exclusivement, les dommages des sièges dus à l'usure ou l'abrasion, l'usure des surfaces peintes, les autocollants ou vitres rayés.

Pièces

Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant seront couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. Les pièces remplacées au titre de cette garantie bénéficient de la durée de garantie du produit d'origine et deviennent la propriété de Toro. Toro se réserve le droit de prendre la décision finale concernant la réparation ou le remplacement de pièces ou ensembles existants. Toro se réserve le droit d'utiliser des pièces remises à neuf pour les réparations couvertes par la garantie.

Garantie de la batterie ion-lithium à décharge complète

Les batteries ion-lithium et à décharge complète disposent d'un nombre de kilowatt-heures spécifique à fournir au cours de leur vie. Les techniques d'utilisation, de recharge et d'entretien peuvent contribuer à augmenter ou réduire la vie totale des batteries. À mesure que les batteries de ce produit sont consommées, la proportion de travail utile qu'elles offrent entre chaque recharge diminue lentement jusqu'à leur épuisement complet. Le remplacement de batteries usées, suite à une consommation normale, est la responsabilité du propriétaire du produit. Remarque (batterie ion-lithium seulement) : au pro-rata après 2 ans. Voir la garantie de la batterie pour plus de renseignements.

Garantie à vie du vilebrequin (modèle ProStripe 02657 seulement)

Le modèle Prostripe, équipé en première monte d'un disque de friction et du débrayage de frein de lame avec protection de vilebrequin (ensemble débrayage de frein de lame [BBC] + disque de friction) Toro d'origine, et utilisé par le premier acheteur en conformité avec les procédures d'utilisation et d'entretien recommandées, bénéficie d'une garantie à vie contre la flexion du vilebrequin. Les machines équipées de rondelles de friction, du débrayage du frein de lame (BBC) et autres équipements de ce type ne sont pas couvertes par la garantie à vie du vilebrequin.

Entretien aux frais du propriétaire

La mise au point du moteur, le graissage, le nettoyage et le polissage, le remplacement des filtres, du liquide de refroidissement et les entretiens recommandés font partie des services normaux requis par les produits Toro qui sont aux frais du propriétaire.

Conditions générales

La réparation par un distributeur ou un concessionnaire Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

The Toro Company et Toro Warranty Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, notamment quant aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie. Il n'existe aucune autre garantie expresse, à part la garantie spéciale du système antipollution, le cas échéant. Toutes les garanties implicites relatives à la qualité marchande et à l'aptitude à l'emploi sont limitées à la durée de la garantie expresse.

L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains états et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

Note concernant la garantie du système antipollution

Le système antipollution de votre Produit peut être couvert par une garantie séparée répondant aux exigences de l'agence américaine de défense de l'environnement (EPA) et/ou de la direction californienne des ressources atmosphériques (CARB). Les limitations d'heures susmentionnées ne s'appliquent pas à la garantie du système antipollution. Reportez-vous à la Déclaration de garantie de conformité à la réglementation antipollution fournie avec votre produit ou figurant dans la documentation du constructeur du moteur.

Pays autres que les États-Unis et le Canada

Pour les produits Toro exportés des États-Unis ou du Canada, demandez à votre distributeur (concessionnaire) Toro la police de garantie applicable dans votre pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer des renseignements sur la garantie, contactez un centre de réparation Toro agréé.